	I	_ieu :	Date :
\/F0\\A_5			
VEOLIA EAU Centre Service Client			
TSA 50119 – 37911 TOURS CEDEX 9			
OBJET : Changement de compteur d'eau avec module « radio-relevé »			
Madame, Monsieur,			
Suite à votre courrier du , nous vous informons qu'en l'absence d'une couverture spécifique, par les compagnies d'assurance, des risques liés aux champs électromagnétiques, nous refusons l'installation d'un compteur d'eau avec module « radio-relevé » et vous invitons à installer, pour le même résultat, un compteur avec « réseau filaire ».			
En effet, nous sommes informés par l'Association Nationale ROBIN DES TOITS que les émissions de ces compteurs présentent un risque pour la santé et qu'aucun texte légal ou règlementaire ne vous autorise à nous les imposer, ni nous oblige à les accepter.			
Compte-tenu de ces informations et par principe de précaution, il nous semble indispensable d'obtenir les références précises du compteur que vous souhaiteriez installer (marque et modèle), ainsi qu'une fiche technique complète et détaillée, précisant la nature physique de l'émission, afin de la transmettre à l'Association ROBIN DES TOITS pour expertise.			
Par ailleurs, nous sommes informés que depuis 2003 les compagnies d'assurances excluent de leur police d'assurance en responsabilité civile "tous les dommages, frais ou dépenses de quelque nature que ce soit causés directement ou indirectement par, résultant de ou liés de quelque manière que ce soit aux champs électromagnétiques".			
Nous rappelons que les installations de ce type de compteurs, n'étant appuyé sur aucun document légal ou règlementaire, toute tentative d'entrée dans notre propriété et sans notre accord est judiciairement nommée effraction et passible de condamnation.			
Pour conclure, compte-tenu des éléments dont disposons actuellement, nous ne pourrons accepter, dans le cadre de notre contrat de service, qu'un renouvellement avec un compteur lié à un réseau filaire ou ne produisant pas de champs électromagnétiques.			
En restant à votre entière disposition, comme convenu par le règlement, de service, pour toute visite liée à la maintenance ou relevé du compteur, à l'exclusion de l'installation de tout module émettant des ondes électromagnétiques, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.			
	Signature		